

Gros plan: section Genève

Un autre projet pour le Musée d'art et d'histoire de Genève

Pour l'agrandissement de son Musée d'art et d'histoire (MAH), la Ville de Genève soutient un projet signé Jean Nouvel, qui contrevient aux principes de conservation du patrimoine. Patrimoine suisse Genève préconise une véritable extension contemporaine du MAH, mais s'oppose à ce projet qui porterait une atteinte irréversible à l'intégrité du monument et à l'esthétique du quartier: sacrifice du corps de bâtiment arrière, remplissage de la cour par de grands plateaux, percement des façades, surélévation illégale de deux niveaux au-dessus des toitures pour édifier une cafétéria «panoramique». Des solutions respectueuses du monument existent mais, malgré nos demandes, ne sont pas examinées.

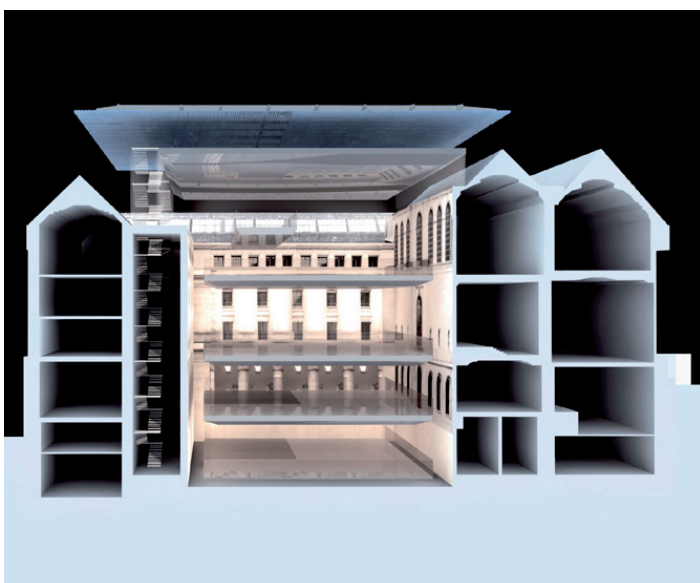
Cecilia Maurice de Silva et Jean-Philippe Koch, Patrimoine suisse Genève

Le MAH est le plus bel exemple genevois d'architecture «beaux-arts» et un fleuron de l'architecture muséale européenne. Sa qualité d'œuvre d'art justifie sa restauration et son classement (que nous demandons depuis plus de deux ans). Son architecte, Marc Camoletti, s'est fidèlement inspiré du Petit Palais inauguré à Paris en 1900. Achevé en 1906, le MAH s'établit lui aussi autour d'une cour-cloître, source d'éclairage naturel pour les locaux d'exposition, qui lui donne son sens esthétique et fonctionnel. Tenant compte de la forte déclivité du site, cet

édifice d'une grande rationalité est organisé autour de deux niveaux: celui de la Vieille-Ville pour l'entrée monumentale et, en contrebas, celui des boulevards pour la cour et les entrées secondaires.

En 1998, le MAH a pu déménager certains de ses services vers l'ancienne école des Casemates contiguë. Notons qu'à ce jour, les 1500 m² ainsi libérés restent inutilisés pour l'exposition des collections malgré le pressant besoin d'agrandissement invoqué.

L'agrandissement du MAH doit préserver la cohérence de son architecture.



Le projet de Jean Nouvel: Coupe latérale du bâtiment.
(image de synthèse Musée d'art et d'histoire, Genève)

Das Projekt von Jean Nouvel: Schnitt durch das Gebäude.
(Bild Musée d'art et d'histoire, Genf)



La cour-cloître du Musée d'art et d'histoire de Genève.
(photo Patrimoine suisse Genève)

Der Innenhof des Genfer Musée d'art et d'histoire.
(Bild Patrimoine suisse Genève)

Plutôt que le bourrage dévastateur de sa cour et une surélévation illégale, il faudrait opter pour des solutions rationnelles et respectueuses du monument, qui garantirait de surcroît une meilleure croissance future du MAH. Ainsi, une verrière abritant la cour (comme celles du Louvre ou du British Museum), du reste demandée dans l'appel d'offres de 1998, offrirait un très bel espace d'exposition et de repos tout en préservant l'éclairage naturel des espaces d'exposition intérieurs. Des extensions considérables sont par ailleurs possibles dans le sous-sol de la cour existante, dans l'école des beaux-arts adjacente et sous la butte de l'ancien Observatoire (face à l'entrée principale du MAH). Celles-ci offriraient des surfaces d'exposition bien plus généreuses que le projet Nouvel et permettraient en outre une restauration immédiate du MAH sans imposer sa fermeture complète pour plusieurs années.

La Ville de Genève doit de toute urgence reconsidérer son projet, présenté comme acquis alors qu'il se révèle de toute évidence irrespectueux des principes de conservation du patrimoine les plus élémentaires et gravement dommageable au chef-d'œuvre architectural qu'est le MAH.

www.patrimoinegeneve.ch